

Ce CSE était présidé par le DRH du réseau régional, Olivier Godard, en l'absence du nouveau directeur de France 3 Réseau régional, François Desnoyers, dont la nomination est officielle depuis le 30 septembre et qui prendra ses fonctions le 12 octobre.

[Pour lire notre liminaire, c'est ici !](#)

### L'actu du réseau : pilotage, télétravail et moyens

C'est Alain Astarita, le secrétaire général adjoint du réseau F3 et directeur de la coordination du réseau, qui s'y colle : après les liminaires des organisations syndicales, qui prennent note de la nomination du nouveau directeur du réseau François Desnoyers, il contrattaque. C'est l'image de la « France des sélectionneurs des équipes nationales » qu'il convoque, nous renvoyant tous dans nos 22 – « À France Télévisions, c'est Delphine Ernotte qui sélectionne, et elle a choisi un professionnel, François Desnoyers, qui connaît parfaitement les territoires et la notion de réseau régional ».

Cà, c'est dit.



Alain Astarita nous assure aussi que le nouveau directeur adjoint en charge de la coordination des antennes du réseau, Philippe Martinetti, « a prouvé ses compétences dans le réseau (en Corse) et portera les ambitions éditoriales de la régionalisation ». Très bien.

Quant au pilotage du réseau entre la nomination de notre (ex) directrice comme DRH de FTV, et l'entrée en fonction de F. Desnoyers le 12 octobre, qu'on se rassure, il est assuré par les « têtes du réseau que sont les quatorze Directeurs Régionaux et le directeur de la coordination (A. Astarita), depuis le départ de L. Mayerfeld jusqu'à l'arrivée de la nouvelle direction. Les missions ont été remplies avec les équipes ». Ouf.

Mais revenons à notre réalité du moment, fortement impactée par la crise sanitaire. Au 30 septembre, nous comptons sept cas de COVID-19 diagnostiqués dans le réseau, lequel « s'adapte à la situation et aux injonctions des autorités » et rappelle la nécessité de respecter strictement les gestes barrières à tous moments de la journée de travail (et pas que d'ailleurs). En cas d' « alerte COVID » dans un site, la direction en est avertie et examine la situation : y a-t-il des cas contacts ? Faut-il les isoler ? Alain Astarita assure que ce travail est mené avec les encadrants et les médecins du travail, avant la prise de décisions.

Le télétravail est encore favorisé quand il est possible, avec une présence de 2 jours voire pas de présence du tout dans les zones où la situation est au rouge vif. Dans ces zones à très forte circulation du virus, les équipes de reportage qui travaillent 5 jours sur 7 risquent d'être très vite épuisées et sont très exposées au risque de contamination : La direction n'envisage pas, pour le moment, de revenir à la planification testée lors du confinement, c'est à dire des phases de terrain courtes de 2 ou 3 jours puis de l'absence autorisée rémunérée pour ces équipes – mais elle n'exclue pas de revenir à cette planification si la situation évolue défavorablement. L'objectif est d'assurer la continuité de l'antenne tout en préservant la santé des salariés.

La prime COVID, annoncée par la direction il y a quelques mois, sera-t-elle aussi attribuée aux CDD qui ont pu travailler pendant le confinement et sans lesquels nous n'aurions pas pu

fabriquer certaines de nos éditions ? Elle est distribuée par les chefs de service, qui ont toute latitude pour l'attribuer aussi aux non permanents – nous les invitons donc à tenir compte aussi de l'engagement de nos CDD, journalistes et PTA, qui ont travaillé à nos côtés pendant cette période difficile.

Autre sujet lié à la COVID : le refus de certains salariés de suivre des formations programmées ailleurs que dans leur site, la formation NRCS par exemple, qui regroupera les salariés de différentes antennes dans un seul site. La direction estime que ces formations ne peuvent se faire en visioconférence, que le présentiel est nécessaire, et qu'il ne faut pas « *surcommuniquer sur les cas de contamination* » pour ne pas entretenir les peurs. « *A Linois, toutes les mesures sont prises en termes de gestes barrières* », nous dit le DRH.

Peut-être. Mais surtout, selon nous, il faut pouvoir envisager des formations par groupes plus petits, dans chaque antenne, pour éviter les déplacements (du type voyage en train, coincé pendant 2 heures aux côtés de voyageurs qui enlèvent leur masque pour manger, téléphoner... Ou encore, trajets en métro ou RER à Paris en heures de pointe...) et les regroupements.

Nouvelle direction, pour un projet pas si nouveau que ça : la régionalisation... une régionalisation qui s'annonce difficile au vu des moyens dont nous disposons actuellement. Nous relevons que des émissions fabriquées jusque-là entièrement en interne sont remplacées par des émissions fabriquées maintenant en partie à l'extérieur de F3 ; que nous devons acheter des images d'actu parce que nous n'avons plus les équipes pour les tourner ; que le nouveau créneau régional de 18H30 à 18H59 est envisagé comme un créneau des rédactions du réseau, qui sont déjà à l'os et ne peuvent plus, par endroit, fabriquer un JT antenne tous les soirs (en Occitanie, le JT mutualisé est toujours d'actualité !).

Partout, des postes sont gelés : OPS, monteurs, scriptes, journalistes, des postes d'OPV ont été supprimés au fil des années. Comment envisager sereinement cette régionalisation annoncée ? Nous demandons donc un état des lieux des postes vacants et gelés, de leur comblement, afin de pouvoir évaluer les ressources possibles. Ainsi qu'un organigramme à jour et précis des effectifs des antennes et de la direction du réseau, avec une explication des fonctions de ceux qui sont à la tête du réseau.

**« On le fera lors d'une commission emploi à venir », promet Olivier Godard, le DRH – qui confirme que des postes de monteurs et de scriptes ont été, ces dernières semaines, « dégelés »** et mis en consultation... « *Il y a des tensions, et nous sommes obligés de dégeler certains emplois par ex monteurs et scriptes* ». Mais la direction ne veut pas « *insulter l'avenir* », se gardant des postes vacants pour les transformer après les négociations sur les évolutions de métiers et en fonction des conclusions « *métiers* » des expérimentations dans le réseau.

« *On mettra en place des GPEC de proximité, mais la crise sanitaire est passée par là.* » Evolution de métiers ? Un argument avancé par la direction depuis 2017... et depuis 2017, les salariés du réseau souffrent du non remplacement des collègues partis qui ont libéré des postes, postes supprimés (économies...) ou non comblés (évolution des métiers). Et là, on n'en peut plus. Entre les antennes qui tournent péniblement avec deux scriptes, celles qui manquent de monteurs ou d'OPS, les éclairagistes qui disparaissent... Difficile d'envisager les projets du réseau de façon optimiste !

En tout cas, la direction confirme que pour 2020, elle fait « sauter » les plafonds de collaboration pour les CDD. Une bonne nouvelle quand même.

SUIVEZ-NOUS  
SUR



@cfdt\_ftv



/cfdt.ftv

## Matinales : la convention avec Radio France

Germain Dagognet, directeur du projet de régionalisation, entre en piste pour nous présenter des extraits de la convention signée avec radio France. Des extraits, parce que la direction refuse de nous communiquer l'intégralité de cette convention, « *certaines de ses dispositions ne regardent pas la concurrence* »... Secret défense, donc.

Pour faire simple : Radio France a la responsabilité de la production des matinales et refacture les coûts liés à la diffusion TV à l'euro près. Donc aussi les coûts de la prestation

« éditeur visuel » assurée par un salarié d'une agence de presse, Edenpress, elle-même prestataire pour Radio France.

Nous n'avons pas compris l'explication donnée par la direction pour ce montage étrange : payer pour rembourser RF qui paye une agence de presse qui paye un journaliste pour une activité d'« éditeur visuel ». **Pourquoi ne pas l'employer nous-mêmes, d'autant que Germain Dagognet trouve que par les temps qui courent, c'est super de proposer du travail à des jeunes...**

Sauf que là, ces jeunes ne sont pas employés par FTV, ne sont pas couverts par notre accord collectif, notre mutuelle, nos garanties, etc. **Alors qu'ils ne travaillent que pour France 3 !**

**Par exemple, vu sur LinkedIn en janvier 2020 pour la Matinale de Caen :**

1. « Eden Press est une société de production TV qui développe depuis dix ans des programmes ambitieux pour France 3, France 4, France Ô. Les nouvelles écritures du réel, Public Sénat, LCP-AN et le groupe Canal+. Eden intègre le digital dans la fabrication de ses programmes : Tokyo Reverse, (Trophée Révélation, Assemblée des Médias 2014), première expérience de Slow TV française intégrant un dispositif transmédia, ou encore Slow Moscow, première expérience Snapchat TV diffusée sur France 4 dans le cadre de la Nuit Blanche en octobre 2015.

Nous sommes à la recherche d'un profil de **journaliste stagiaire** pour intégrer les rédactions d'un programme : une **émission quotidienne diffusée sur France 3**.

2. **Mission :** En assistant les rédactions, leurs missions seront les suivantes : Participation à la rédaction ainsi qu'à la ligne éditoriale de l'émission, assister les journalistes dans leurs pré-enquêtes : choix des invités, thème de l'émission, interviews... ; Propositions des sujets ; curieux/se, à l'aise dans le travail en équipe, vous savez aussi être autonome dans la gestion de vos missions. **Étudiant(e) en école de journalisme** ; sens du relationnel, curiosité et esprit d'équipe ; excellent rédactionnel ; intérêt pour la télévision

**Pour nous, cette pratique frise le délit de marchandage**, qui est défini par l'article L8231-1 du Code du Travail : « Toute opération à but lucratif de fourniture de main-d'œuvre qui a pour effet de causer un préjudice au salarié qu'elle concerne ou d'é luder l'application de dispositions légales ou de stipulations d'une convention ou d'un accord collectif »...

Nous relevons aussi le profil de l'éditeur visuel tel que décrit par l'agence de presse dans ses offres d'emploi : **Un journaliste stagiaire ( ! ), étudiant en école de journalisme, pour intégrer la rédaction d'une émission quotidienne diffusée sur France 3. C'est limite.**

La coopération avec Radio France, une piste à développer pour remplir des grilles « régionalisées » ? Germain Dagognet confirme qu'« il n'est pas exclu de diffuser les matinales RF jusqu'à 9H dans le cadre de la régionalisation ; le service public en région doit être fort et allié à la radio publique, face à la concurrence. Et il faut que ce soit le moins cher possible tout en assurant la meilleure qualité possible ».

Et ça marche ? La direction s'engage à nous fournir des audiences pour les matinales existantes, lors d'un prochain CSE.

Et envisage-t-on d'autres émissions de radio filmée ? Germain Dagognet nous dit réfléchir à de nouveaux projets, mais pas pour janvier. Par exemple, l'extension des matinales filmées jusqu'à 9 heures, ou encore des émissions politiques ou de sport.

SUIVEZ-NOUS  
SUR



## NoA : peut mieux faire ?

NoA, la chaîne expérimentale lancée il y a un peu plus d'un an, a fait l'objet d'une mesure de notoriété présentée aux élus. NoA, qui ciblait la proximité pour un public rajeuni.

**Alors, l'objectif est-il atteint ?**

**Le bilan est mitigé**, avec une notoriété à améliorer et un public plutôt âgé.

- 13% des personnes citent NoA spontanément comme chaîne régionale.
- 29% connaissent NoA.

- 40% sont inactifs, dont un quart retraités
  - Et la TV classique n'est pas morte : 87% regardent NoA sur un écran TV, malgré la mise ne place d'une plateforme numérique dédiée !
  - L'audience est plutôt masculine, et plutôt âgée avec une majorité de plus de 50 ans
- Quelques chiffres, donc : **CQFD**.

NoA a aussi fait l'objet d'un débat « santé et conditions de travail » : suite à un accident du travail d'une Gestionnaire d'antenne – RSCA (un nouveau métier de NoA), le CSE avait désigné un expert pour accompagner direction et salariés, déjà engagés dans une démarche d'ateliers sur les pratiques professionnelles pour NoA.

Globalement, la démarche des ateliers et l'implication des cadres a permis au projet d'évoluer, et aux salariés concernés de peser dans ces évolutions.

Pour nous, cela montre l'importance de l'adhésion des encadrements aux projets, pour motiver les salariés et les impliquer. Des salariés qui, pour ce qui est de NoA, sont volontaires jusqu'à présent, avant de passer bientôt en mode « contraint », avec une participation de tous au projet, qu'ils soient volontaires ou pas.

### Toulon : on relocalise la Locale

Nous sommes consultés peu avant la mise en œuvre du projet sans avoir été entendus en amont sur le projet... Nos remarques arrivent trop tard... A quoi doit servir, dans ces conditions, cette consultation des élus du CSE sur un projet aussi important que l'aménagement de nouveaux locaux accueillant des équipes de France 3 ?

Nous avons aussi l'impression que la direction ne tire pas les leçons de la crise sanitaire et de ses impacts sur la conception des locaux de travail.

Cette vision « hors sol » nous atterre et nous fait craindre pour la santé et la sécurité des salariés. **Bench, Open space, flux de circulation : sommes-nous condamnés à porter des masques toutes la journée parce que la direction ne revient pas sur une vision dépassée de l'aménagement des bureaux ?**

Ou encore, FTV champion de la communication « green washing » : pas de parking pour les vélos des salariés de Toulon, alors que FTV se lance dans des plans de déplacement à vélo ?

**Avis négatif du CSE, on l'aura compris...**

### Le CSE, sa vie, ses activités sociales et culturelles

Vie du CSE : désignation de deux nouveaux représentants de proximité suite à la démission d'élus en Pays de Loire et Midi Pyrénées : Chantal Frémy est désignée pour Midi Pyrénées, Eleonore Duplay en Pays de Loire.

La commission Activités sociales et culturelles du réseau s'est réunie, et a fait un point, dans le contexte sanitaire actuel sur l'organisation des voyages et des fêtes de Noël : chaque commission locale est libre de ses choix, à condition de veiller au respect des consignes sanitaires et d'être attentif aux conditions d'annulation. Concernant les voyages prévus au dernier trimestre 2020, ils ont quasiment tous été annulés par les prestataires.

La commission a également validé le montant des cadeaux de Noël : ce sera 40 euros pour les enfants (jusqu'à 14 ans au 31/12.2020), et 50 euros pour les adultes (les salariés).

La campagne de location pour l'hiver des biens du CSE ainsi que la vente subventionnée par le CSE des chèques culture et vacances, sont lancées, en même temps que le nouveau site internet du CSE qui permet de commander les prestations en ligne.

### Rouen : nouvelles régies, nouveau calendrier

Michael Friederich Directeur du Développement de l'Exploitation du Réseau France 3 et Marck Krief Directeur Ingénierie Process

L'expérimentation va démarrer le 22 février 2021 avec la mise à l'antenne de JT fabriqués et diffusés par une régie automatisée. Des JT à blanc seront testés à partir du 8 février 2021.

Le retard dans la mise en œuvre du projet s'explique non seulement par la crise sanitaire,

mais aussi par de nécessaires adaptations techniques et par l'organisation de formations sur site. Celles-ci auront donc lieu dès janvier, à Rouen quand c'est possible.

- fin novembre à début décembre 2020 : formations généralistes son et image.
- à partir de janvier jusque 8 février 2020, formation sur l'utilisation de la régie

Les formations « Régie » se télescopent avec les formations « NRCS » ; la direction en est consciente, et elle va permettre le recours aux CDD pour remplacer les permanents qui seront en formation. Pendant les JT à blanc, les formateurs resteront présents en accompagnement et soutien, ainsi que l'ingénierie FTV pour assurer une continuité technique.

Questionnée sur le risque de tensions sur les effectifs pendant la phase de formation, qui pourraient être un prétexte à la fabrication de journaux Grande Région avec Caen, la direction est claire : ce n'est pas une hypothèse pour elle, et elle fera le nécessaire pour que les phases de formation, de JT à blanc et d'expérimentation se déroulent normalement.

Qu'est ce qui sera expérimenté ? Les JT et les émissions de plateau type DEP. Nous invitons la direction à présenter rapidement son projet de régionalisation pour l'antenne de Rouen aux personnels normands, afin que ceux-ci puissent se projeter dans un avenir proche. Nous rappelons aussi que l'expérimentation doit permettre de tester les limites de cette régie, en toute bonne foi : il ne saurait être question de calibrer les projets d'émissions en fonction des capacités fantasmées ou réelles de cette régie automatisée, mais bien de créer des émissions puis d'adapter les moyens afin de pouvoir les fabriquer !

### **Santé au travail, danger**

Alerte pour danger grave et imminent dans les Hauts de France... Une enquête conjointe des représentants de proximité de Lille avec la direction a lieu, le processus est en marche... Nous dit la direction.

Mais le CSE souhaite quand même une expertise – à la demande des élus de proximité des antennes de Lille et d'Amiens ; et puis aussi parce que les élus du CSE doutent que la direction des Hauts de France soit en capacité d'analyser les 21 déclarations d'accidents du travail et les 11 arrêts maladies déclarés à Lille, les deux arrêts de travail à Amiens, les 24 visites spontanées à la médecine du travail de Lille... et de trouver des solutions à la crise que traversent les antennes de Lille et d'Amiens ([pour lire notre tract, c'est ici](#)).

Détresse des salariés et de leurs représentants de proximité face à une situation provoquée par la direction, une direction qui aujourd'hui se dit en capacité de surmonter la crise – nous en doutons. [Et votons donc une expertise.](#)

Info diverse : le télé montage ou montage en télétravail : la direction confirme que pour le moment, elle n'y est pas favorable mais que dès lors que la direction technique donnera son feu vert à cette pratique, elle sera possible après débat dans les collectifs du travail. Les élus soulignent qu'en la période actuelle, et notamment dans les zones à forte circulation du virus, le télétravail y compris pour les monteurs doit-être possible.

### **Prochain CSE du réseau régional : 29 et 30 octobre 2020**

#### **Vos élus et représentants syndicaux de la CFDT :**

Elus : Nancy Gressier, Lille ; Bruno Espalieu, Lille ; Pascal Lefebvre, Lille ; Claude Framery, La Fabrique Lambersart ; Patricia Jomain, Lyon ; Yvonne Roehrig, Strasbourg, Olivier Mélinand, Brest.

RS : Gonzague Vandamme, Lille

#### **[Nos Délégués syndicaux centraux](#)**

**Vous souhaitez nous poser des questions ?**

**Contactez-nous au : 01 56 22 88 21**

SUIVEZ-NOUS  
SUR



@cfdt\_ftv



/cfdt.ftv